

[Text]

rencontrer. On est allés récemment à la Commission Bélanger-Campeau. On a été énormément déçus de ne pas avoir un siège ou des sièges à titre de commissaires à la Commission Bélanger-Campeau, surtout à la suite des événements de l'été dernier, alors que tant le gouvernement québécois que le gouvernement fédéral disaient qu'il était temps de refaire les ponts entre nous. Tout de suite après, ils se tournent et mettent sur pied une commission importante, une commission qui, comme M. Rémillard et compagnie l'ont clairement exprimé, écartait les Premières nations d'un siège de commissaire. Vous vous souvenez sûrement de toute la discussion qui a eu lieu pour ajouter un ou deux sièges pour le représentant des commissions scolaires ou de la colonie artistique. Cependant, pour les Premières nations, il était impossible de faire une dérogation à la loi; le nombre de sièges était complet.

Pour répondre à votre question, nous sommes sûrement intéressés, mais on aimerait venir à titre de partenaires ou de commissaires. Mais sur quoi est-ce que cela va déboucher? Est-ce qu'on va encore expliquer le même message en des termes plus savants et plus nouveaux, ou bien si cette assemblée constituante sera exécutoire? Est-ce que son rapport sera engageant pour les gouvernements? Tout à l'heure, je mentionnais les rapports Penner et Coolican qui, en dépit de leur contenu qui était quand même attrayant pour les Premières nations, sont demeurés sur les tablettes, dans les officines des gouvernements.

Nous sommes prêts à participer, mais il va falloir établir ensemble les règles de jeu.

The Joint Chairman (Mr. Edwards): I was going to permit three points of clarification. The NDP time is up, as is the time of the other parties. However, I had a signal from Mr. Duhamel that he wanted a point of clarification. I have also had a request from Mr. Blackburn, Ms Hunter and Madam Bertrand. I know, they are all wonderful, they are all exquisite, and they are all very short. We will start with Mr. Duhamel.

Mr. Duhamel: Thank you, Mr. Chairman.

Monsieur le Grand chef, vous avez été très prudent au début. Vous avez dit que vous parliez au nom de votre propre peuple. Hier, on a entendu le témoignage de M. Erasmus. Est-ce qu'il parle au nom des peuples autochtones du Canada? Ce n'est pas une question truquée. Je veux absolument comprendre.

Le Grand chef Gros Louis: George Erasmus est élu par la plupart des Premières nations du Canada.

M. Duhamel: Combien y a-t-il de Premières nations?

Le Grand chef Gros Louis: Il y a 52 Premières nations au Canada.

M. Blackburn: Monsieur Gros Louis, dans votre esprit, si on change la formule d'amendement constitutionnel et qu'on essaie de se sortir du carcan de la clause de l'unanimité, est-ce que le Québec doit avoir un droit de veto?

Le Grand chef Gros Louis: Ce n'est pas à nous de décider. Si le Québec veut avoir un droit de veto, les Indiens en demanderont peut-être un, eux aussi. Mais pourquoi ne pas s'asseoir ensemble pour faire cette Constitution? Si le Québec veut mettre quelque chose dans la Constitution, qu'il le fasse avec nous et avec vous, avec ceux qui veulent faire la Constitution du Canada, et qu'on travaille en tant que partenaires.

[Translation]

you. We appeared recently before the Bélanger-Campeau Commission. We were extremely disappointed not to be invited to sit as a member of that Commission, especially after last summer's events and given the fact that both the Canadian and the Quebec governments were saying that we had to build relationships. After such statements, they turned around and created a very important commission excluding the First Nations, as Mr. Rémillard and company very clearly stated. You have not forgotten the whole discussion that took place before two commissioners were added, one representing the school boards and the other representing the artists. But they refused to make any exceptions for the First Nations. We were told the Commission was complete.

To answer your question, we would certainly be interested in participating if we do it as partners or as commissioners. But what will come out of it? Will we get the same old message in more elaborate terms, with newer concepts, or will this constituent assembly make binding decisions? Will the governments be committed by its report? I mentioned the Penner and Coolican reports earlier, because even though their contents appealed to the First Nations, they were never acted upon.

We are willing to participate, but we will have to establish jointly the rules of the game.

Le coprésident (M. Edwards): J'allais permettre trois mises au point. Le temps alloué au NPD est écoulé, tout comme celui des autres partis. Cependant, M. Duhamel m'a indiqué qu'il voulait avoir une précision. M. Blackburn, M^{me} Hunter et M^{me} Bertrand ont présenté une demande semblable. Je sais; toutes ces observations sont magnifiques, indispensables et très brèves. M. Duhamel va commencer.

M. Duhamel: Merci, monsieur le président.

Grand Chief, you were very careful at the beginning. You said that you were speaking on behalf of your own nation. Yesterday, we had Mr. Erasmus as a witness. Is he speaking on behalf of all native peoples in Canada? This is not a loaded question. I really want to understand.

Grand Chief Gros Louis: George Erasmus was elected by most First Nations in Canada.

Mr. Duhamel: How many First Nations are there?

Grand Chief Gros Louis: There are 52 First Nations in Canada.

Mr. Blackburn: Mr. Gros Louis, do you think that if we change the constitutional amendment formula and if we get rid of the unanimous consent clause, Quebec should have a veto?

Grand Chief Gros Louis: That is not for us to decide. If Quebec wants a veto, maybe the natives will ask for one. Why do we not just all sit together and draw up a new Constitution? If Quebec wants to add something to the Constitution, then it should work with you and with us and with all those who want to be governed by the Canadian Constitution. And we should all work as equal partners.